

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'YONNE
MAIRIE D'AVALLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 janvier 2020 à 19 h 30

L'an deux mil vingt, le trente janvier à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de **Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Françoise WICKER (partie durant la séance), Bernard DESCHAMPS, Françoise BAUDOT, Farid AIT KICHA, Françoise LAURENT, Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Cécile VIOLLET (partie durant la séance), Brice BESNARD, Sonia PATOURET, Patrick LEBLANC, Gérard DEMARTINI et Florian LE MOING

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Alain COMMARET donne pouvoir à Madame Françoise LAURENT
Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD
Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO
Madame Cécile VIOLLET donne pouvoir à Madame Agnès JOREAU pour les décisions prises après son départ

Absentes excusées : Mesdames Aurélie BONIN et Alice GUNDUZ

Absents non excusés : Messieurs François Xavier NAULOT et Sylvain HUBERDEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Farid AIT KICHA

Convocation du 24 janvier 2020 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés fait part des documents déposés sur table notamment les statistiques d'état civil.

1. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2019.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire des décisions prises, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

ADMINISTRATION GENERALE

3. Elections municipales 2020 - convention relative à la réalisation de l'adressage, de la mise sous pli et du colisage de la propagande électorale

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention proposée par l'Etat portant sur les conditions matérielles et financières liées aux travaux d'adressage, de mise sous pli et de colisage des documents de propagande électorale (circulaires et bulletins de vote) de la commune.

FINANCES

4. Budget primitif exercice 2020 – budget principal et budgets annexes

Le conseil municipal approuve les budgets primitifs de l'exercice 2020, comme suit :

- ✓ Budget principal: 21 voix "POUR" - 2 voix « CONTRE » G. DEMARTINI et F. LE MOING et 2 abstentions : S. PATOURET et P. LEBLANC
- ✓ Budgets annexes cinéma, camping, service de l'eau, service de l'assainissement, Forêt et Espace Victor Hugo - 21 voix "POUR" – 4 abstentions : S. PATOURET, P. LEBLANC, G. DEMARTINI et F. LE MOING

5. Budget primitif principal exercice 2020 – subventions de fonctionnement en faveur des budgets annexes

Le conseil municipal décide du versement des subventions de fonctionnement votées dans le cadre du budget principal vers les budgets annexes. Votes : 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING

6. Subventions aux établissements publics – exercice 2020 : versement d'acompte

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du versement d'un 2^{ème} acompte de 200 000 € à l'EPA CCAS – Espace Solidarité Famille.

7. Demande de subvention au titre du FIPD

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite auprès de l'Etat une subvention à hauteur de 50 % au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2020, pour l'extension du dispositif de vidéo protection de la ville pour un montant de dépenses subventionnables de 65 016,00 € HT.

8. Dégrèvement sur consommation d'eau : exonération de la surtaxe d'assainissement

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder le dégrèvement de la surtaxe d'assainissement pour cause de fuite sur la partie privative d'une installation s'élevant à 5 058,78 €.

9. Garantie pour réaménagement de l'emprunt Domanys / réhabilitation ANRU de 65 logements à la Morlande - Avenue de la République

Le conseil municipal réitère sa garantie pour le remboursement d'un prêt réaménagé, initialement contracté par DOMANYS auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 215 399,96 €. Votes : 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING

10. Campagne de stérilisation des chats errants 2020 – convention tripartite

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la reconduction pour l'année 2020 de la campagne de stérilisation des chats errants à hauteur de 2 500 € dans le cadre d'une convention tripartite conclue entre la ville, l'association et le vétérinaire, et portant sur les modalités et conditions de cette campagne.

RESSOURCES HUMAINES

11. Délibération cadre relative au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel – RIFSEEP

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la délibération cadre proposée regroupant l'ensemble des délibérations relatives à l'IFSE, ses conditions d'attribution (modulation liée à l'absentéisme) et comprenant la mise en œuvre du complément indemnitaire annuel.

URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

12. Rehausse réseau électrique Haute Tension – 15 rue des Isles Labaume et Moulin Mathey – constitution de servitudes

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les travaux nécessaires à la rehausse du réseau électrique Haute Tension sur les parcelles communales, sise 15 Rue des Isles Labaume et au lieu-dit « Moulin Mathey », et autorise le Maire à signer la convention de servitudes avec ENEDIS.

13. Aménagement du réseau Basse Tension 43 Rue de Paris - Constitution de servitudes

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la création d'une ligne électrique souterraine Basse Tension, en vue de permettre le raccordement des futurs logements collectifs sis 43 Rue de Paris, et autorise le Maire à signer la convention de servitudes avec ENEDIS.

14. Projet de création d'une chambre funéraire à Avallon – Avis de la commune

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet, déposé par la SARL POMPES FUNEBRES DUBOIS, de création d'une chambre funéraire sise 24 route de Sauvigny à Avallon.

TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT

15. Parc des Chaumes – reconduction de la convention « Refuges LPO »

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la reconduction de la convention « Refuges LPO » créés sur le site du Parc des Chaumes, pour une durée de 5 ans et un coût d'intervention de 5 134,75 €, et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

ACTION ET ANIMATION CULTURELLES

16. Subventions dans le cadre de partenariat – exercice 2020 – acompte sur subvention aux associations à vocation culturelle et festive

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue un acompte sur subvention aux associations dans le cadre des conventions de partenariat, d'objectifs ou de moyens conclus, préalablement à l'attribution définitive des subventions au titre de l'exercice 2020.

SPORT ET JEUNESSE

17. Attribution d'une subvention sportive d'équilibre

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention d'équilibre de 7 000 € au profit du Centre Aquatique Avallonnais et autorise le Maire à signer l'avenant à la convention initiale portant sur cette décision.

18. Conventions d'Objectifs en direction des Clubs et des Actions Sportives (COCAS) – attribution des subventions au titre de l'exercice 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue un acompte sur subvention au titre de l'exercice 2020 aux associations ayant conclu une convention de partenariat dite « COCAS ».

QUESTIONS ET INFORMATIONS

19. Affaires et questions diverses

Pas de sujet à ce point de l'ordre du jour

20. Informations du Maire

Le Maire fait part des remerciements reçus.

La séance est levée à 21 h 30.

Les délibérations sont consultables sur simple demande à la Direction Générale des Services de la Mairie d'Avallon.